



Robèrt Arricau : 509au dia !

durant ce temps pour contacter lui même les proches de Robert Arricau. Depuis, Robert a changé d'avocat. Le deuxième contacté ne pouvait pas s'occuper du dossier, il a finalement fallu près de 100 jours pour que le dossier soit pris en charge par Christian Etelin.

Robert Arricau est resté jusqu'à mi-novembre 2005 à la maison d'arrêt de Tours, à 500 km de chez lui. Un éloignement le pénalisant encore plus, ainsi que sa famille. Depuis il est à Montauban, à 250 km de ses proches.

La situation actuelle stagne pour Robert, ses demandes de libération étant refusées et le juge des détentions et libertés refusant lui aussi la libération. Nous pensons que la juge Houyvet s'acharne sur Robert Arricau afin qu'il lui dise ce qu'elle a envie d'entendre. Pendant ce temps, son frère, sa belle sœur, Peio Serbielle et Jean François Lefort sont libres, et tant mieux pour eux. Le Comité estime que Robert doit lui aussi attendre le procès libre et que cette situation doit enfin cesser.

D'autant que des incohérences du dossier commencent à sortir. Ainsi, Robert Arricau aurait rencontré le membre d'ETA lors du festival basque Euskal Herria

Zuzenean début juillet, puis l'aurait présenté à sa famille. Or le couple était locataire depuis le mois de juin !!!

Le 13 avril 2006, 500ème jour de détention de Robert Arricau, une soirée publique sur la prison réunissant 70 personnes a eu lieu au cours de laquelle sont intervenus :

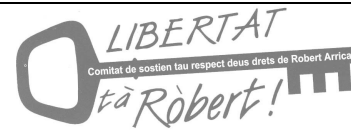
- Peio Serbielle sur son témoignage sur son passage en prison et son regard sur cette affaire.
- Jean-Bernard Serbielle, (membre du comité à soutien de Peio Serbielle) sur l'expérience de ce comité.
- L'Observatoire International des Prisons sur la situation générale des prisons dans l'état français.
- L'association de soutien des prisonniers basques Askatasuna sur les méthodes de la justice antiterroriste.
- Des représentant-es du Comité tau respecte deus drets de Robèrt Arricau sur le bilan de la situation de Robert et des actions menées (qui mobilisent maintenant trois groupes à Pau, Toulouse et Paris).

**Le Comité renouvelle son appel à la solidarité financière
et au soutien moral à Robert.**

<http://libertat.ta.robert.free.fr>

**Pour le soutien financier, chèques à l'ordre de "ISO - Solidaritat" à envoyer à :
Tor deu Borrèu - Comité de soutien tà Robert - 2 còsta de la Hont – Hédas
64 000 Pau**

Ne pas jeter sur la voie publique, mais faire circuler le plus possible SVP



Robert Arricau : 509ème jour !

Robert Arricau a 36 ans, il est (était) menuisier dans une entreprise de réinsertion. Il est militant d'Anaram Au Patac (mouvement révolutionnaire de la gauche occitane) et surtout au sein d'associations culturelles occitanes comme Carnaval Pantalónada ou l'Ostau Bearnés.

Depuis le 30 novembre 2004, Robert est en détention. Il est actuellement incarcéré à la maison d'arrêt de Montauban. Il a été arrêté dans le cadre d'une opération de la police contre l'ETA. L'affaire est instruite par la juge Houyvet de la cellule anti-terroriste. L'avocat de Robert est Christian Etelin du barreau de Toulouse.

Au mois d'octobre 2004, son frère et sa belle-sœur ont été arrêtés à Salies de Bearn. On leur reproche d'avoir loué pendant 6 ans un logement à un couple (avec un petit garçon) à qui on reproche d'être des membres de l'ETA. Le frère et la belle-sœur de Robert ont fait plusieurs mois de détention et sont actuellement libres en attendant le procès. Leurs arrestations ont eu lieu en même temps que celle de Peio Serbielle, lui aussi libre aujourd'hui.

Deux mois après, Robert est arrêté à son domicile. Il lui est reproché d'avoir présenté le couple de l'ETA aux deux membres de sa famille. Aucun document de l'ETA, explosifs ou armes n'ont été trouvés chez Robert.

Durant les 96 heures de garde à vue, nous pensons que Robert a subi de très fortes pressions psychologiques de la part de la police. Pressions visant à lui faire dire qui lui avait présenté le couple, et surtout à adapter ses réponses aux attentes de la police.

C'est ainsi que Jean François Lefort « Lof », porte-parole d'Askatasuna, association de soutien aux prisonniers basques, a été arrêté et a passé un an en prison. En février 2006, Robert est revenu sur ses premières déclarations et a dénoncé les pressions policières. Cette nouvelle situation a permis la libération de Jean François Lefort.

Suite aux 96 heures, Robert a disparu. Il a fallu 13 jours à la famille pour retrouver sa trace à la maison d'arrêt de Tours. Plus de 100 appels téléphoniques dans toutes les administrations n'ont rien donné. C'est finalement un gradé de la DNAT (ou de la PJ) qui a donné l'information à un membre de la famille lors d'un interrogatoire. Vous imaginerez facilement l'ambiance de ces 13 jours. A ce jour, nous n'avons toujours aucune explication sur la disparition des 13 premiers jours.

Robert a « demandé » a la sortie de la garde à vue un avocat commis d'office. Avocat qui a été contacté par la famille 20 jours après l'arrestation ! Il n'a rien fait

.../...

**Hartèra de la justícia d'excepcion !
LIBÉRATION IMMÉDIATE !**

Comité de soutien pour le respect des droits de Robert Arricau
Site Internet : <http://libertat.ta.robert.free.fr> - Mél/Mail : libertat-ta-robert@hotmail.fr